

Procès-verbal n°3

SAISON 2025/2026

COMMISSION TECHNIQUE

Approuvé par le Comité Directeur le 29 janvier 2026

Réunion du 01/12/25 – visio-conférence

Présents : M. ROSCOUET, Présidente, C. ANTONY, G. BESSE, H. CAZABON, B. CERVETTI, L. DELACOURT, K. LEMAINTÉC, S. MAROUTEAU.

Excusés : JP. BASSET, F. LAGARDE.

Début de réunion à 20H15

Ordre du jour :

- Relais administratif suite au départ de Marc
- Point sur les adjoints pôle 24/25 et 25/26 et infos suite au dernier bureau
- Fonctionnement des pôles
- Fonctionnement des CRE Noël
- Colosse aux pieds d'argile
- Actions techniques
- Questions diverses

1 – ORGANISATION SUITE AU DEPART DE M. VAUTIER

M. VAUTIER ayant choisi de quitter la LIFVB, il fallait pallier dans un premier temps l'aspect logistique de ses missions, le plus urgent étant les CRE. T. JOLLY embauché en tant qu'agent de développement s'occupera de leur gestion administrative en attendant le recrutement d'un Adjoint Pôle et Administratif Technique. En effet toutes les autres missions de Marc concernant l'organisation des TSD et TDP, les formations, les réservations gymnases, les commandes dotations et la préparation Volleyades ne peuvent longtemps souffrir une gestion libre plus ou moins assumée en bénévolat.

2 – FONCTIONNEMENT DES POLES

Marie informe que le CREPS ne fait plus de location de minibus. Vu que les Interpôles se dérouleront à Strasbourg, il faudra procéder à de la location de véhicules et donc demander une

rallonge financière pour combler le manque à gagner sur le déplacement.

Il a été obtenu que chaque pôle Indoor soit doté d'un adjoint à temps partiel, comme cela se pratique dans la plupart des Pôles. Excellente nouvelle pour leur fonctionnement !

3 – FONCTIONNEMENT DES CRE DE NOEL

En Indoor, encore des inscriptions attendues chez les filles. Il manque 5 réponses de garçons sur les listes principales. Il faut demander à Thomas qu'il nous indique les chiffres de ces CRE. Kadu indique que le Beach est en train de se remplir.

Au niveau du staff, il faudra remplacer l'un des cadres, objet d'une procédure de discipline. Dans le doute de ce que serait son éventuelle sanction, ne pas compter sur lui et ne le réintégrer qu'après qu'il ait assuré cette sanction s'il y en a.

On tiendra désormais compte des absences des cadres qui n'assumeront pas l'entièreté de leur temps de présence sur les stages ou les TDP, pour cause d'entraînement externe ou compétition. Ce sera chiffré à 40€/entraînement manqué pour les cadres, et 50€/entraînement manqué pour les référents. La tolérance est fixée à 2 entraînements possiblement manqués sur les CRE de Toussaint ou février. Toutefois présence jugée obligatoire en avril puisque les Volleyades sont à la clé !

4 – COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Il est un peu difficile d'établir rapidement un planning avec l'association. Toutefois on est arrivé à fixer leur prochaine intervention de Sensibilisation sur le mercredi 25 février sur les 2 CRE Indoor en commençant cette fois par les masculins à 17H30 et les filles à 19H.

Voir quelles dates proposer pour la Formation Cadres, la matinée du lundi matin au 1^{er} jour du CRE n'étant pas possible en février vu que les stagiaires commenceront cette fois dès le matin. Voir à choisir 2 samedis matins en visio courant mars selon les dispo de l'animatrice.

5 – ACTIONS TECHNIQUES

K. LE MAINTTEC pose la question sur les TDP et l'attribution des récompenses notamment. Est-ce que la récompense « stage » est appropriée ? Faut-il donner des récompenses en numéraire (ex de bons Decathlon) pour l'équipe gagnante ou en rester à l'entrée gratuite des 3 joueurs au CRE ?

Il faudra changer un point de règlement : la prise en compte de tous les points précédents, quand 2 équipes sont à égalité de points.

Si on change des règles, il faut les écrire noir sur blanc et bien les diffuser à tous les Comités pour éviter toute contestation.

6 – DIVERS

Le calendrier de l'Avent des pôlistes est quelque peu critiqué quant à la forme, paraissant un peu trop *léger*... Peut-être demander à Marion qu'elle communique en amont à Marie ou aux entraîneurs des Pôles ce qu'elle s'apprête à publier.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 22H30

Marie ROSCOUET
Présidente



Brigitte CERVETTI
Secrétaire de séance

